



Le partenaire d'assurance de notre association

ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE D'ENTREPRISE ET DE CIRCULATION



SOUTIEN POUR LA DÉFENSE DE VOS DROITS

- ◆ Somme assurée allant jusqu'à CHF 400'000.-
- ◆ Pas de franchise ni de délai de carence
- ◆ Litiges avec les employés
- ◆ Protection juridique relative aux contrats de travail
- ◆ Litiges contractuels avec les propriétaires, les locataires des locaux de l'entreprise, les fournisseurs, les prestataires, etc.
- ◆ Protection juridique Internet et de circulation Frais d'expertises couverts
- ◆ Prise en charge de l'avance des frais de justice (peut s'élever jusqu'à 15-20 % de la valeur litigieuse)
- ◆ Possible de proposer un avocat
- ◆ Couverture géographique : Suisse, Liechtenstein et UE

AVANTAGES DES MEMBRES D'AM SUISSE

- ◆ Solutions de protection juridique complétées optimale par les prestations du service juridique d'AM Suisse (conseils, représentation extrajudiciaire et juridique en phase précontentieuse)
- ◆ Primes attractives
- ◆ Réserve aux membres d'AM Suisse

Informations, conseils et offres complémentaires:

PROMRISK AG • Rohrstrasse 36 • Postfach • 8152 Glattbrugg • Tel. 044 851 55 66 • www.promrisk.ch

PROMRISK